

LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 185.

OTTAWA, LUNDI 21 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FOUNDEUR EN 1879
PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
En dehors de la ville.....3.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....\$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St Patrice
411 et 412 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 21 Nov. 1887

Le choix d'un juge pour le district de Prescott et Russell n'est pas encore connu, mais il sera probablement annoncé d'ici à quelques jours.

La rumeur mise en circulation par un correspondant du New-York Herald, d'un remaniement ministériel à Ottawa, est dénuée de fondement, au moins pour le présent.

Sir Hector Langevin part demain matin pour Montréal, où il recevra les adresses de bienvenue dont nous avons dit un mot samedi. Mercredi, il assistera au mariage de son frère, et sera de retour à Ottawa, à midi, le même jour.

Il y a eu réunion du Conseil Privé, cette après-midi.

La commission des pêcheries doit tenir sa première séance, aujourd'hui, à Washington.

Dans l'Etat du Maine une loi récemment adoptée empêche d'employer des enfants au-dessous de douze ans dans les manufactures.

Le sénat canadien se compose de 47 sénateurs dont l'âge dépasse 60 ans; 29 dont l'âge dépasse 70 ans, et 4 dont l'âge est au-dessus de 80.

Monsieur J. de la Broquerie Taché, Québec, est nommé secrétaire privé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Nous constatons que le Mail n'a pas encore répondu à la troisième lettre de M. Tassé sur les canadiens-français. Cette troisième lettre date de plus de trois semaines, et le Mail avait promis une réponse. Trouvez-til cette lettre trop ardue?

On annonce que les RR. PP. Jésuites du Canada viennent d'être détachés de l'Angleterre. Les membres de la Compagnie de Jésus, au Canada, s'érigeront alors en province, sous la dépendance directe et entière de Rome.

Le gouvernement Mercier a choisi M. Noyes comme candidat à la succession de M. Brassard, ex député de Shefford. Ce qui étonne dans ce choix, c'est que M. Noyes est un des anglois, qui ont approuvé le pendaison de Riel. M. Mercier serait-il devenu un pendard, lui-même! Quelle sincérité!

Il y a encore quatre sièges vacants pour le parlement fédéral, deux dans la Nouvelle Ecosse, Yarmouth et Shelburne, et Kent et Northumberland dans Ontario. Le premier et les deux derniers ont été gagnés par les libéraux en février; mais ceux-ci ont maintenant peu d'espoir en présence du résultat des dernières élections partielles.

Sir George Stephens, président de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendu à Londres, aujourd'hui.

Le professeur Sheldon, d'Angleterre, doit publier prochainement un rapport sur les ressources agricoles du Canada, et l'année prochaine, le professeur Freal, autre autorité en matière agricole, visitera le Canada, à la demande du gouvernement anglais, pour aussi étudier nos ressources agricoles et faire rapport.

M. Dorais M. P. P. dément la nouvelle qu'il ait consenti à l'annulation de son élection. Il attendra la décision du tribunal.

LES CONTRADICTIONS DE LA CONFERENCE DE QUÉBEC ET SON PROGRAMME ANTI-PROVINCIAL.

On a pu voir dans notre premier article le but de la récente conférence interprovinciale. C'est, avons-nous dit, de briser la confédération, de faire des provinces autant d'États distincts, soumis au veto direct et exclusif des autorités impériales, et de réduire le pouvoir central à l'insignifiance.

On a pu lire aussi les vingt-six résolutions des confédérants, lesquelles renferment les motifs invoqués pour justifier un changement aussi radical. Nous signalons, aujourd'hui, quelques-unes des contradictions, dont ce document journalière, et aussi son caractère anti provincial.

La principale de ces contradictions est la résolution relative à la réciprocité sans restriction avec les États Unis, ou une union commerciale absolue avec nos voisins. Cette résolution est en contradiction flagrante avec elle-même, et c'est ce qui saute aux yeux à sa simple lecture. Il y est dit entre autres choses: "que cette conférence et le peuple qu'elle représente entretiennent avec bonheur des sentiments de loyauté fervents envers Sa Majesté la Reine et de fort attachement au lien, qui nous unit à l'Angleterre."

Or, il est évident que cette expression de loyauté fervente n'est que pure hypocrisie. Une union commerciale absolue signifie rupture du lien colonial et annexion aux États Unis. On ne peut comprendre autrement cette union sans tomber dans l'absurde. Croit-on que les États-Unis voudraient assimiler leur tarif à notre vis-à-vis de l'Angleterre? Non, ce serait au contraire, notre tarif, qui disparaîtrait pour faire place à celui de nos voisins. De là rupture du lien commercial entre nous et l'Angleterre, et la rupture du lien politique suivrait nécessairement.

Cette union commerciale comporte aussi une autre contradiction avec la 17ème résolution de la conférence. Cette 17ème résolution relate, entre autres choses, "que par l'acte de l'Amérique britannique du Nord tous les droits de douane et d'accise, ainsi que certains autres revenus des provinces, ont été transférés par celles-ci au gouvernement fédéral; que les provinces reçoivent en retour un subside annuel; mais que ce subside n'est pas assez élevé; qu'il est disproportionné à la somme de revenu abandonnée par les provinces au gouvernement fédéral, et qu'il doit être augmenté d'une manière correspondante et proportionnelle à cette somme de revenu."

La conférence se plaint donc de l'abandon par les provinces de leur revenu de douane et réclame une augmentation du subside fédéral. Cependant, dans une autre résolution, elle demande une union commerciale, qui abolirait la douane entre le Canada et les États Unis, et diminuerait considérablement le revenu fédéral.

Est-il bien raisonnable d'exiger du gouvernement fédéral une augmentation du subside aux provinces en retour des douanes, si on abolit celles-ci?

La 17ème résolution de la conférence veut donner aux provinces le droit de légiférer sur les affaires de banqueroute, et la 20ème résolution demande l'assimilation des lois des différentes provinces pour le recouvrement des créances et de permettre que l'on puisse prendre sommairement possession des biens des insolubles, cette assimilation, ajoute la résolution, devant être compatible avec des différents systèmes de lois respectivement en vigueur dans les provinces. Or, comment assimiler des lois, qui doivent rester différentes?

Les savants confédérants ne nous proposent aucune solution pour ce nouveau problème sorti de leur cerveau.

Voici, maintenant, jusqu'à quel point le nouveau programme libéral est anti-provincial.

La 6ème résolution de la conférence se plaint de ce que le gouvernement fédéral se soit arrogé le droit de décréter que certains chemins de fer provinciaux sont d'intérêt public, et que ces chemins tombent par suite sous la juridiction fédérale. Cette résolution, comme toutes celles que nous avons déjà commentées, est diamétralement l'opposé du vrai. Les gouvernements provinciaux conservent leur juridiction sur tous les chemins de fer en question, et la loi fédérale, qui les concerne, n'a été passée que pour autoriser le parlement fédéral à voter des subventions aux principaux chemins de fer provinciaux.

Cette 6ème résolution fait connaître, mieux que toutes les autres, quels sont les meilleurs amis des provinces. Elle est, toutefois, d'accord avec des déclarations antérieures des chefs libéraux. En 1869, M. Blake protestait contre les *better terms* accordés à la Nouvelle Ecosse, et en 1884, ce même chef, secondé par M. Laurier, se prononçait, dans une motion célèbre, contre l'octroi de toute assistance aux provinces, qu'ils qualifiaient, tous deux, de *dégradante et de démoralisante*.

Cette résolution n'a donc fait que formuler en d'autres termes cette disposition anti-provinciale de M. Blake et Laurier.

Bref, le nouveau programme libéral, est facile à démolir. Aussi, ne tient-il plus debout, et le voyons nous abandonné déjà même par des chefs libéraux.

COMMISSION ROYALE DU TRAVAIL

La commission du travail, qui vient de commencer ses travaux à Ottawa, publie son programme sous forme de circulaires adressées par son secrétaire à toutes les sociétés ouvrières du pays. Cette circulaire est ainsi conçue:

Ottawa, 16 novembre 1887.
Messieurs,

La Commission Royale nommée pour faire une enquête sur tous les sujets qui se rapportent au travail et ses relations avec le capital, se réunira de temps en temps (comme on l'annoncera) dans les différents centres d'industrie. La commission sera heureuse de recevoir tous les renseignements possibles sur le travail, ses relations avec le capital, les heures de travail, les gages des ouvriers et des ouvrières, les modes d'arbitrage par le règlement des conflits entre patrons et ouvriers, et sur les moyens d'améliorer le bien-être matériel, social, moral et intellectuel des classes ouvrières.

Pour donner une meilleure idée des sujets qui seront étudiés, en voici la liste: Lois des manufactures; lois sur les machines; lois des salaires; bénéfices proportionnés au travail et du grand honneur des produits à l'aide des machines; influence des machines sur les salaires; les bénéfices; actes concernant les maîtres et serviteurs; travail des enfants; travail des femmes; dettes des employés; travaux donnés à l'étranger; loyer des terres; paiement chaque semaine et jour du paiement; système d'apprentissage; heures de travail et gages des patrons et gages du Canada, comparés avec la Grande-Bretagne et les États Unis; arbitrage; effets de l'organisation du travail sur les classes ouvrières, les grèves et leurs résultats; combinaisons ouvrières; différence entre les prix des fabricants et le coût des produits; et est-ce que cette différence est plus grande ou moins grande dans le cas des articles importés tels que comparés aux articles de production canadienne; crédits; sociétés de bienfaisance coopératives des ouvriers; exécutions des jugements; condamnation des employés; travail du dimanche; écoles industrielles; logements et résidences des ouvriers; sociétés de construction; immigration; arrangements sanitaires des manufactures; ateliers et logements des ouvriers; coopération dans la production et la distribution; bureaux des statistiques du travail; travail des prisonniers; éparages des classes ouvrières et leur placement.

Bien que l'on pense que ces sujets couvriront toute la sphère de l'enquête, on doit bien comprendre cependant que toute enquête peut être faite sur tout autre sujet non énuméré ci-dessus et ce sera considéré comme étant dans la sphère de la commission.

Une enquête spéciale sera aussi faite sur la condition des personnes employées dans l'agriculture, les mines, les bois et les pêcheries.

FERRONNERIES DE TOUTES ESPECES

POELES DE CUISINE ET DE PASSAGE En Gros et en Détail Chez

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. Ottawa a—la.

La Grande Salle de Varietes

Entrepôt de Furnitures pour Maisons. Maisons meublées dans tous les détails pour

ARGENT COMPTANT

Ou d'après le système de paiements par versements mensuels.

Joseph Boyden, 532 et 534 rue Sussex.

Ottawa 19 Nov. 1887—la.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit pour son abonnement ou autrement.
3. Toute personne qui refuse de payer un journal ne peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal au bureau de poste.
4. Tout abonné peut être poursuivi pour non-paiement dans le district, où le journal se publie, lors même qu'il demeure à des centaines de lieues de cet endroit.
5. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU —

"CANADA"

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE :

Livres, Têtes de comptes, Mémoires, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billes, Traités, Enveloppes

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte, Déclarations sur billet, Demandes de plaidoyer, Comparaisons, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiat, Inscriptions, Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurements, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

Pour les Greffiers et les Commissaires

Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement, Blancs de Procès-Verbaux, D'avis de Vente, De Saisie, De Vente

POUR LES SEC.-TRESORIER

Listes d'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphabétique d'électeurs

LE TOUT SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS: EDITION QUOTIDIENNE Un an pour la ville.....\$4.00. En dehors de la ville.....\$3.00. EDITION HEBDOMADAIRE Un an.....\$1.00. Invariablement payable d'avance.

BULLETIN DU JOUR.

Il s'est produit un tel changement dans l'état de prince impérial d'Allemagne que ses médecins ne perdent pas l'espoir d'une guérison.

M. Rouvier donne sa démission samedi. Le président Grévy a demandé à M. Goblet de former un ministère.

Les membres de la commission des pêcheries ont été officiellement présentés au président Cleveland, samedi.

Les imprimeurs de Chicago et Rochester ont mis fin à leur grève.

Il est rumored d'une entente plus pacifique entre l'Allemagne et la Russie.

RESUME TELEGRAPHIQUE

New-York, 21 Nov.—Un journal publie le résultat de certaines entrevues avec quelques passagers en quarantaine sur Hoffman Island. Il paraît que ces passagers ont été maltraités et qu'on ne leur a pas donné une nourriture suffisante. Ils auraient manqué de tout aliment pendant trois jours. Sur la demande de nourriture de ces pauvres malades, un surveillant avait, paraît-il, menacé avec un pistolet, le premier qui tenterait de créer quelque trouble. M. Muller, secrétaire de la commission de quarantaine répondit une telle accusation.

Saïgo, 21 Nov.—Le nouveau traité de commerce avec l'Espagne est devenu l'objet de grandes critiques. La matière que suppose ce traité est de la mauvaise nature.

Vienna, 21 Nov.—Les pellerins hongrois se rendant à Rome à l'occasion du jubilé du Pape, partent aujourd'hui pour la ville sainte, sous la direction du cardinal Linaur. Le comité des dames de l'Association a réalisé une somme de 24,000 livres pour le Pape. Quantité d'autres cadeaux de valeur sont envoyés à Sa Sainteté.

Berlin, 21 Nov.—Les édifices publics et résidences privées étaient bien peu décorés à l'occasion de la visite du Gar. Aucun des journaux officiels ou autre ne renfermait un mot de bienvenue à l'adresse du Gar. On dit que le prince de Bismarck ira prochainement à San Remo.

Paris, 21 Nov.—M. Clemenceau n'ayant pas le temps de la droite et est d'opinion que le maintien de M. Grévy à la tête des affaires est une mesure à la République, s'attend à être démis aujourd'hui, mais il espère battre le gouvernement après le débat sur le projet de conversion. Le conseil municipal ayant convoqué les membres de l'extrême gauche pour discuter la situation, aujourd'hui, on craint que cette intervention ne cause quelque trouble. Des précautions sont prises pour protéger les bâtures du parlement et de l'élysée.

Chicago, Ill., 21 Nov.—Le "Arbeiter Zeitung" publie une lettre écrite par l'ancien ministre Engel avant son exécution. Cette lettre est adressée aux citoyens américains. Engel proteste contre le verdict du jury et on appelle à tous ceux qui l'ont connu. C'est à eux qu'il se réfère. C'est à eux qu'il faut indiquer d'un homme honnête. Après certains détails sur l'émouvement de Haym et les événements qui ont précédé, Engel s'adressant au peuple américain: "Le peuple américain," dit-il, "je n'ai pas été exécuté pour avoir fait usage de la liberté de parler, liberté accordée par la constitution de ce pays, dont je suis citoyen. Il faut qu'un gouvernement soit dans un état bien déplorable pour ne pouvoir souffrir la critique des citoyens. Un tel gouvernement ne mérite pas d'exister et j'espère, dans l'intérêt du pays, que le moment de sa chute n'est pas éloigné."

New York, 21 Nov.—Les commerçants de charbon de cette ville ont décidé d'élever le prix du charbon de cinquante cents par tonne.

La ménagerie de Barnum détruite.

Bridgport, Conn. 21 Nov.—A minuit la plupart des éléphants étaient pris. On est parvenu à sortir les rhinocéros de la bâtisse, mais il était brûlé.

La foule semblait disposée à tuer tout animal qui cherchait à s'échapper.

Les singes et autres animaux étaient dans une autre bâtisse. Les cris poussés par les bêtes ainsi dévorées étaient effrayants.

A travers la fumée on pouvait voir les tiges, les léopards et autres animaux se débattre contre l'élément destructeur et finalement succomber. Les éléphants à moitié brûlés se précipitèrent dans les rues de passant la foule rassemblée de tous côtés.

Les oiseaux ont été laissés à New York, dans le Central Park. Dans les boutiques se trouvaient des magiciens charlatans destinés

à recevoir certaines réparations; on réussit à les sortir.

Ce qui deux heures auparavant pouvait être considéré comme des merveilles, n'était à minuit qu'un monceau de ruines.

L'ours blanc qui occupait un compartiment à part n'a aucun mal.

A 350 heures, a.m., il ne manquait qu'un éléphant.

La dynamite.

Freeport, Ill. 21 Nov.—Hier matin le gardien de l'église mét' odiste, en nettoyant le toit, trouva une bombe chargée de dynamite. Cette bombe était placée de manière à faire explosion si le gardien eut ouvert la porte de l'église comme d'habitude.

Vienna, 21 Nov.—Hier matin, à quatre heures, deux trains de fret sont venus en collision sur le chemin de fer Cairo, Vincenne et Chicago. Les deux locomotives et huit chars furent mis en pièces.

Dan Collard et Frank Walker, serrero-freins et un chauffeur nommé Schaffler furent tués instantanément, quelques autres furent blessés.

Yonk, Neb. 21 Nov.—Un incendie a détruit ici, hier, sept magasins, y compris le Union et Masonic block. Les pertes sont de \$100,000.

Grève ouverte

NOUVELLE ORLEANS, 21 Nov.—Les troubles à Thibodeau ne sont pas encore apaisés.

Il y a quelques jours des nègres qui travaillaient paisiblement. Un de ces ouvriers fut tué et plusieurs furent blessés.

Feu de forêt

SEYMOUR, sud, 21 Nov.—Le feu s'est déclaré de nouveau, vendredi, et continue de faire de grands ravages dans les forêts à l'ouest de cette ville.

B. G.

Flanelles!

Flanelles!

Flanelles!

BRYSON

GRAHAM

& CIE.

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

A propos de Robes

ETOFFES A ROBES

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassé. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en

D'étoffes a Robes

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurerez ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

N. B.—La merveille du jour. Nos

GANTS DE KID

De 40 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887—la.